



Ensemble, défendons les animaux lors des élections législatives.



Parti
Animaliste

Élections législatives
des 12 et 19 juin 2022

Programme :
parti-animaliste.fr

Aujourd'hui, les citoyens attendent que les animaux soient davantage défendus par nos représentants. En effet, 84 % des Français jugent la protection des animaux importante (Ifop, 2021).

Une société de progrès se doit de garantir la justice et de protéger les plus faibles. De façon récurrente, les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux dits de boucherie font scandale. Les personnes âgées ou les personnes en détresse doivent quant à elles se séparer de leur animal de compagnie lorsqu'elles intègrent une maison de retraite ou un centre d'hébergement d'urgence, leur provoquant ainsi un traumatisme supplémentaire. Dans le même temps, les refuges croulent littéralement sous les abandons, aboutissant à des situations dramatiques, tant pour les humains que pour les animaux. Enfin, une grande majorité de Français ne trouve plus acceptable les actes de cruauté, qu'ils soient illicites, ou licites comme la corrida ou le gavage des oies et des canards pour le foie gras.

Par ailleurs, **le sort des humains est très souvent lié à celui des autres animaux.** Les exploiter, détruire leur habitat, les priver de liberté, les sélectionner génétiquement, les réduire à de simples ressources a déjà des conséquences dramatiques sur l'environnement, notre santé et donc sur nous-mêmes.

La France se doit d'amorcer une transition vers plus de considération pour les animaux.

Les élections législatives constituent une étape fondamentale pour l'amélioration de la condition de milliards d'animaux. Élargissons notre considération morale aux animaux et **votons pour des candidats qui inscriront leur cause à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.**



Image : L214

Image : L214

Institutionnaliser la protection animale

- Créer un poste de ministre d'État à la Protection animale.
- Constitutionnaliser la protection animale.
- Créer des unités de police et de gendarmerie attachées à la protection animale ainsi que des parquets spécialisés.

Assurer la souveraineté alimentaire de la France

- Fixer un objectif de réduction de 50 % de la production et de la consommation de produits d'origine animale à horizon 2027.
- Réorienter l'ensemble des subventions – actuellement consacrées à la production d'alimentation des animaux d'élevage – à l'alimentation directement affectée aux humains.

Étendre le champ de notre considération

- Mettre fin à l'élevage intensif et industriel en prévoyant d'accompagner la reconversion des éleveurs.
- Mettre fin à la pêche industrielle.
- Créer un véritable statut juridique pour les animaux.
- Interdire l'abattage sans étourdissement préalable.

Se divertir sans se pervertir

- Interdire la corrida et les combats de coqs.
- Interdire la chasse.
- Interdire la détention d'animaux dans les cirques et autres spectacles.
- Interdire les courses hippiques professionnelles.
- Interdire la pêche de loisir.

Reprendre espoir en notre démocratie

- Instaurer le Référendum d'initiative citoyenne – législatif et abrogatoire – (RIC).
- Reconnaître le vote blanc comme suffrage exprimé.
- Instaurer un scrutin proportionnel pour les élections législatives.

Éduquer à l'éthique et au respect de l'autre

- Créer une couverture médicale universelle, pour les animaux identifiés, au profit des personnes ayant un revenu inférieur à un seuil.
- Admettre les animaux de compagnie dans toutes les structures d'hébergement (EHPAD, hébergements d'urgence...).
- Favoriser l'accès aux animaux de compagnie dans les établissements d'hébergement touristiques.